



Tendances dans l'emploi et les conditions
de travail dans l'industrie des soins de santé
et de l'assistance sociale : les secteurs public
et privé à la croisée des chemins?

Luc Cloutier, Institut de la statistique du Québec

Vendredi, le 7 octobre 2011
Télé-Université, UQÀM

Plan de la présentation



1. Importance des services des soins de santé et de l'assistance sociale au Québec et composition de l'emploi
2. Certaines caractéristiques des employés et des milieux de travail dans les services de santé
3. Certaines caractéristiques des conditions de travail dans les services de santé
4. Grands constats qui ressortent des résultats présentés

1^{ère} partie



Importance des services des soins de santé
et de l'assistance sociale au Québec et
composition de l'emploi

Tableau 1
Emploi selon l'industrie, Québec, 2010

	k	%	rang
Emploi total	3 915,1	100,0	
Agriculture	53,6	1,4	14
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	30,1	0,8	16
Services publics	33,3	0,9	15
Construction	230,7	5,9	9
Fabrication	500,7	12,8	3
Commerce	637,6	16,3	1
Transport et entreposage	165,6	4,2	12
Finance, assurances, immobilier et location	235,9	6,0	8
Services professionnels, scientifiques et techniques	296,7	7,6	4
Services aux entreprises, relatifs aux bâtiments et autres	143,5	3,7	13
Services d'enseignement	257,8	6,6	5
Soins de santé et assistance sociale	506,0	12,9	2
Information, culture et loisirs	174,7	4,5	10
Hébergement et services de restauration	243,5	6,2	6
Autres services	166,5	4,3	11
Administrations publiques	238,9	6,1	7



Figure 1

Évolution de l'emploi dans les soins de santé et l'assistance sociale, Québec, 1991-2010

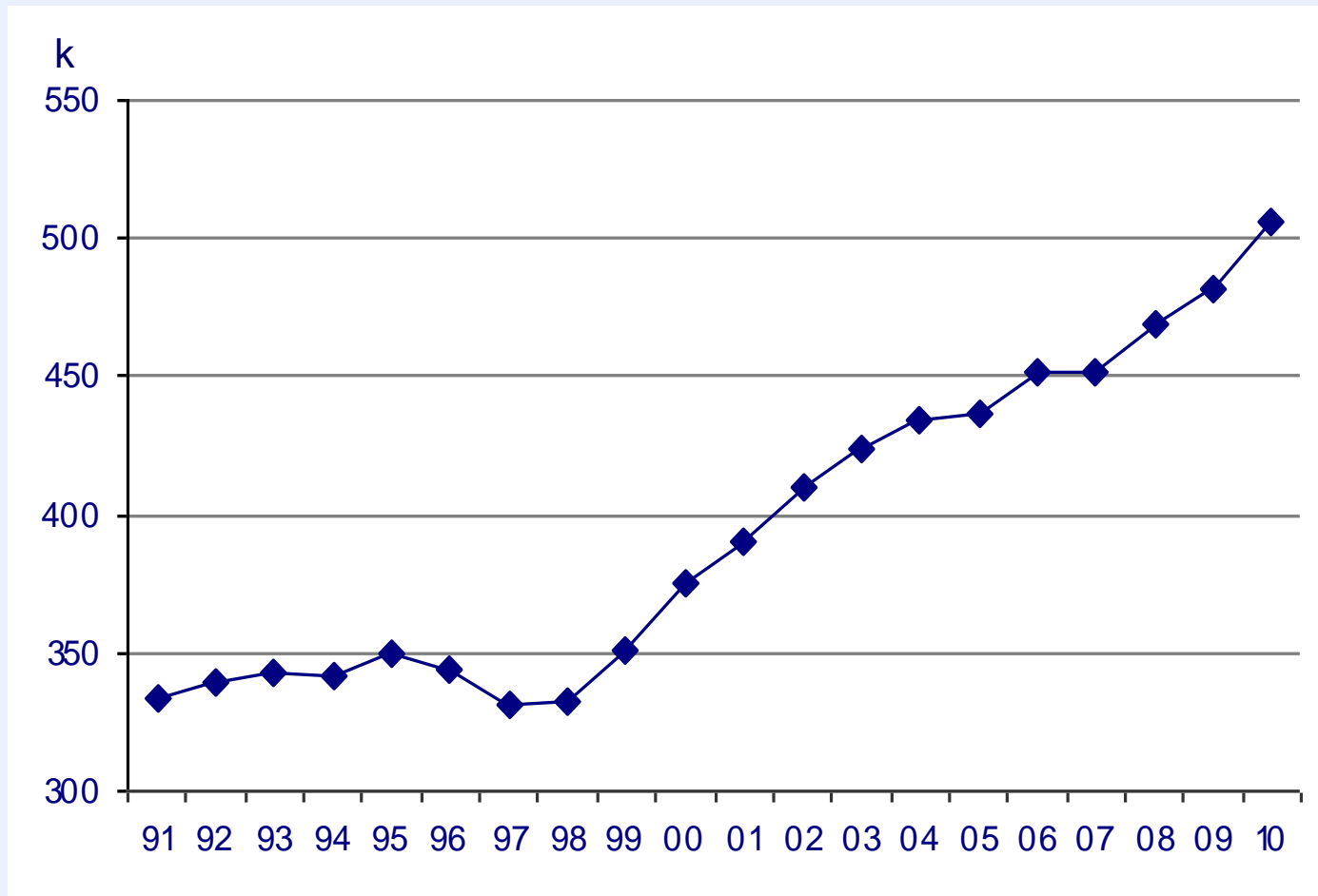


Figure 2
Évolution de l'indice de l'emploi total et de l'emploi dans les soins de santé et
l'assistance sociale, Québec, 1991-2010 (1991 = 100)

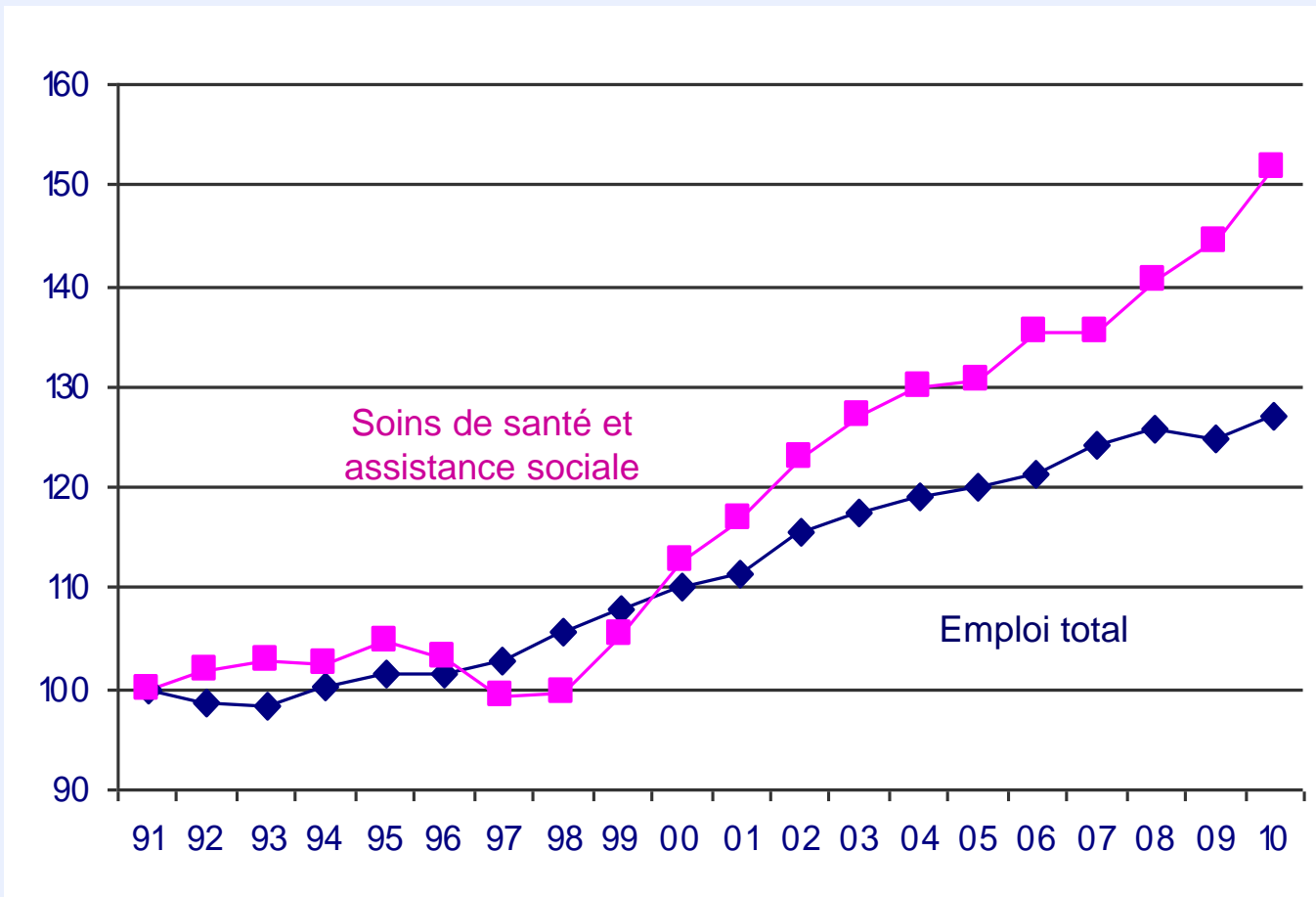


Tableau 2

Répartition de l'emploi dans l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale selon le type de regroupement professionnel, Québec, 1991 et 2010

	1991	2010
	%	
Personnel professionnel, technique et assimilé, et de soutien des services de santé	50,7	42,9
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion ¹	11,1	20,9
Autres professions de l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale	38,2	36,2

1. Comprend entre autres les techniciens juridiques, les travailleurs des services communautaires et sociaux et les éducatrices et aides-éducatrices à la petite enfance.



Figure 3

Évolution du nombre d'employés des soins de santé et de l'assistance sociale dans les secteurs public et privé, Québec, 1991-2010

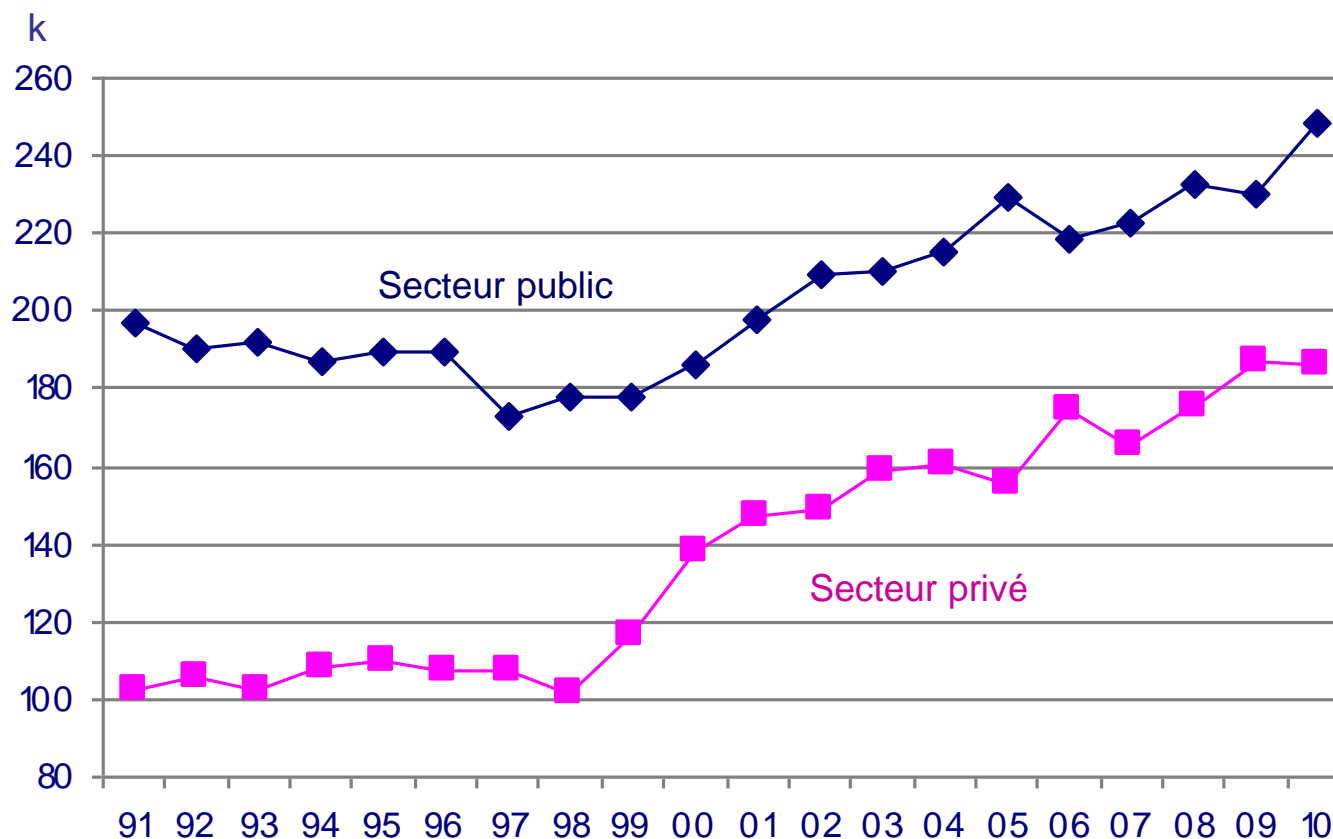




Figure 4

Proportion des employés du secteur privé dans les soins de santé et l'assistance sociale, Québec et Ontario, 1991-2010

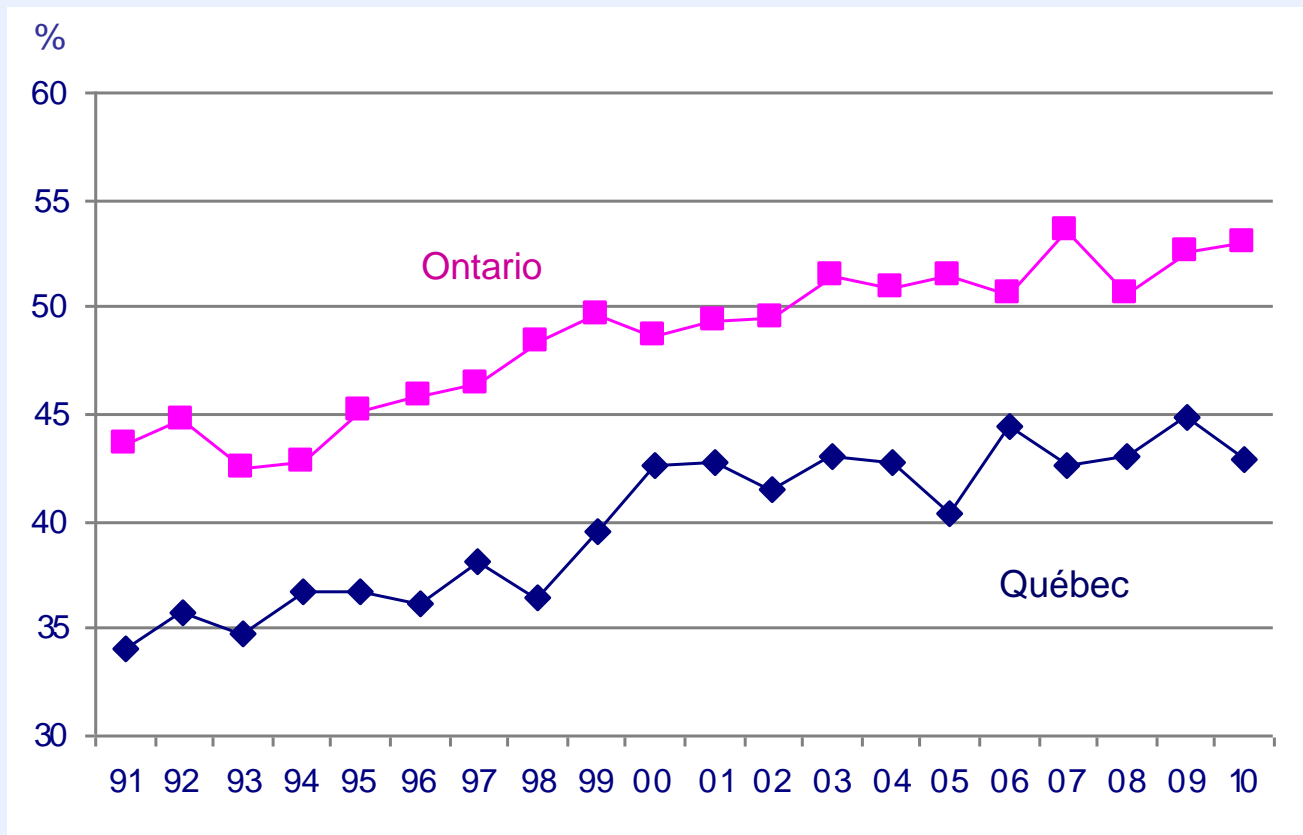




Figure 5

Proportion des employés du secteur privé et des travailleurs autonomes dans l'emploi des soins de santé et l'assistance sociale, Québec et Ontario, 1991-2010

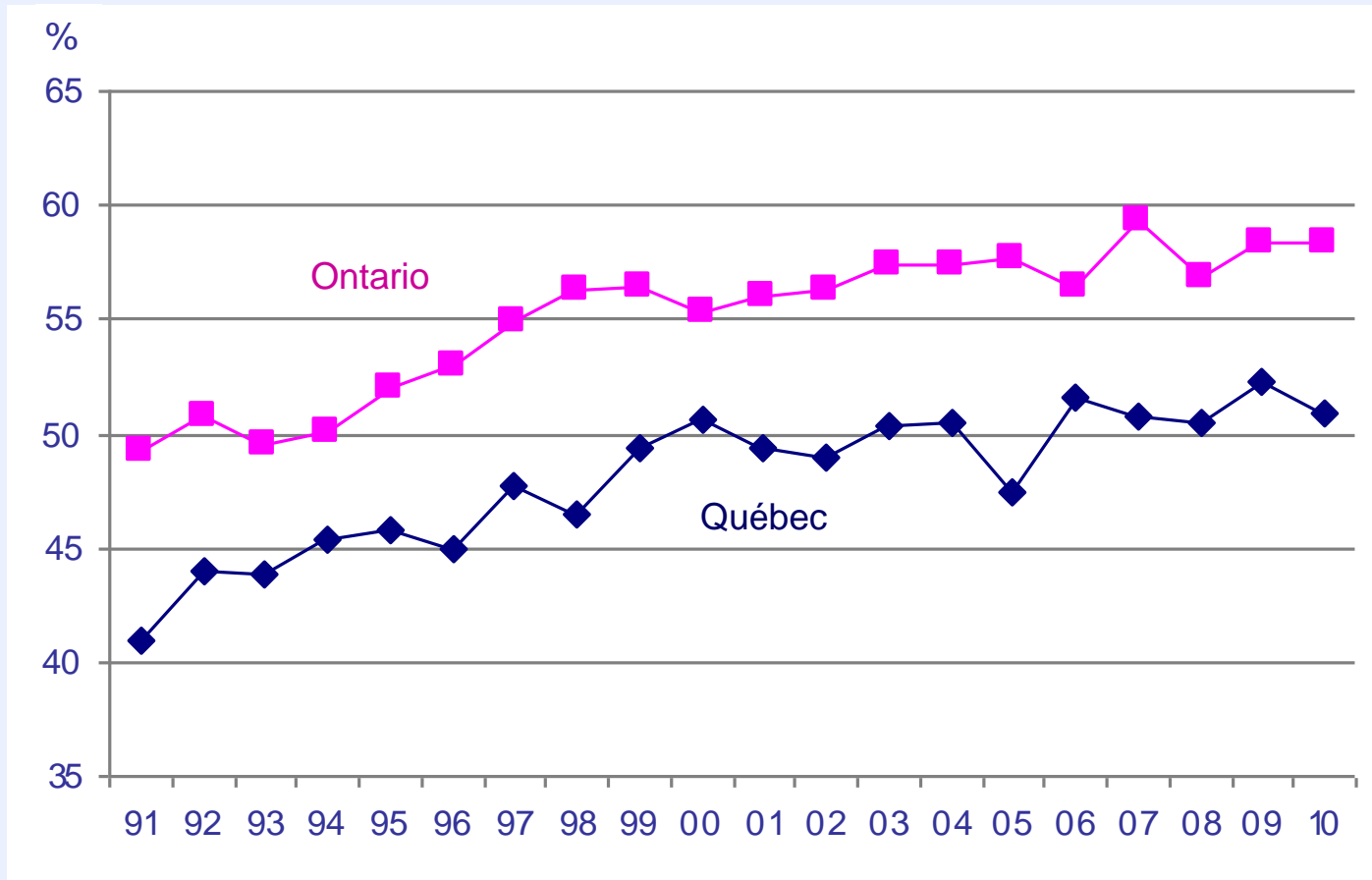




Figure 6

Part du secteur privé dans les professions directement liées à la prestation de soins de santé et dans les autres professions de l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale, Québec, 1991 et 2010

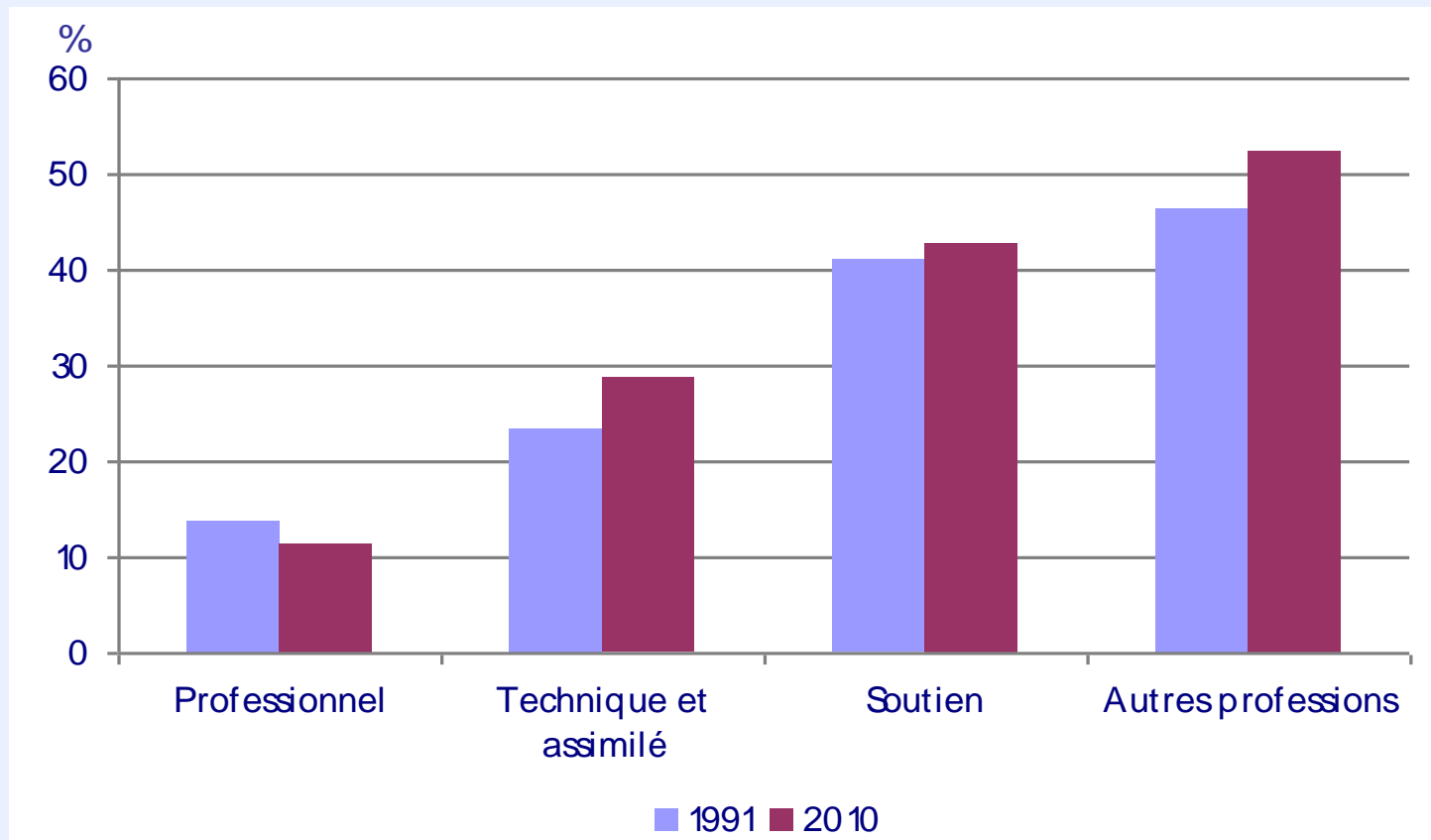
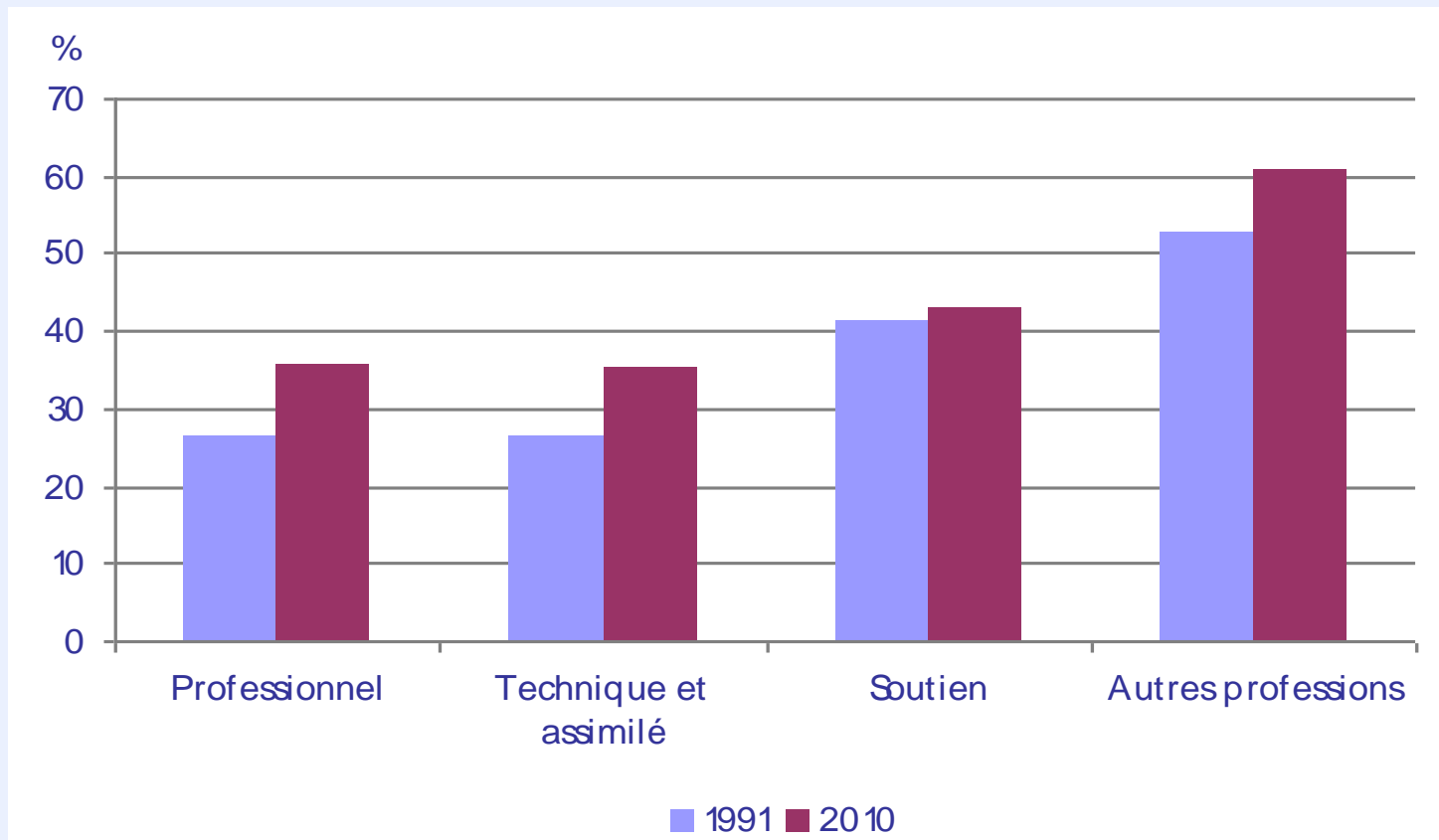




Figure 7

Proportion des employés du secteur privé et des travailleurs autonomes dans trois regroupements de professions directement liées à la prestation de soins de santé, Québec, 1991 et 2010



2^{ième} partie



Certaines caractéristiques des employés et des milieux de travail dans les services de santé

Figure 8
Répartition de l'emploi chez les femmes et pour deux groupes d'âge, résultats selon le groupe professionnel et le secteur d'appartenance, Québec, 2010

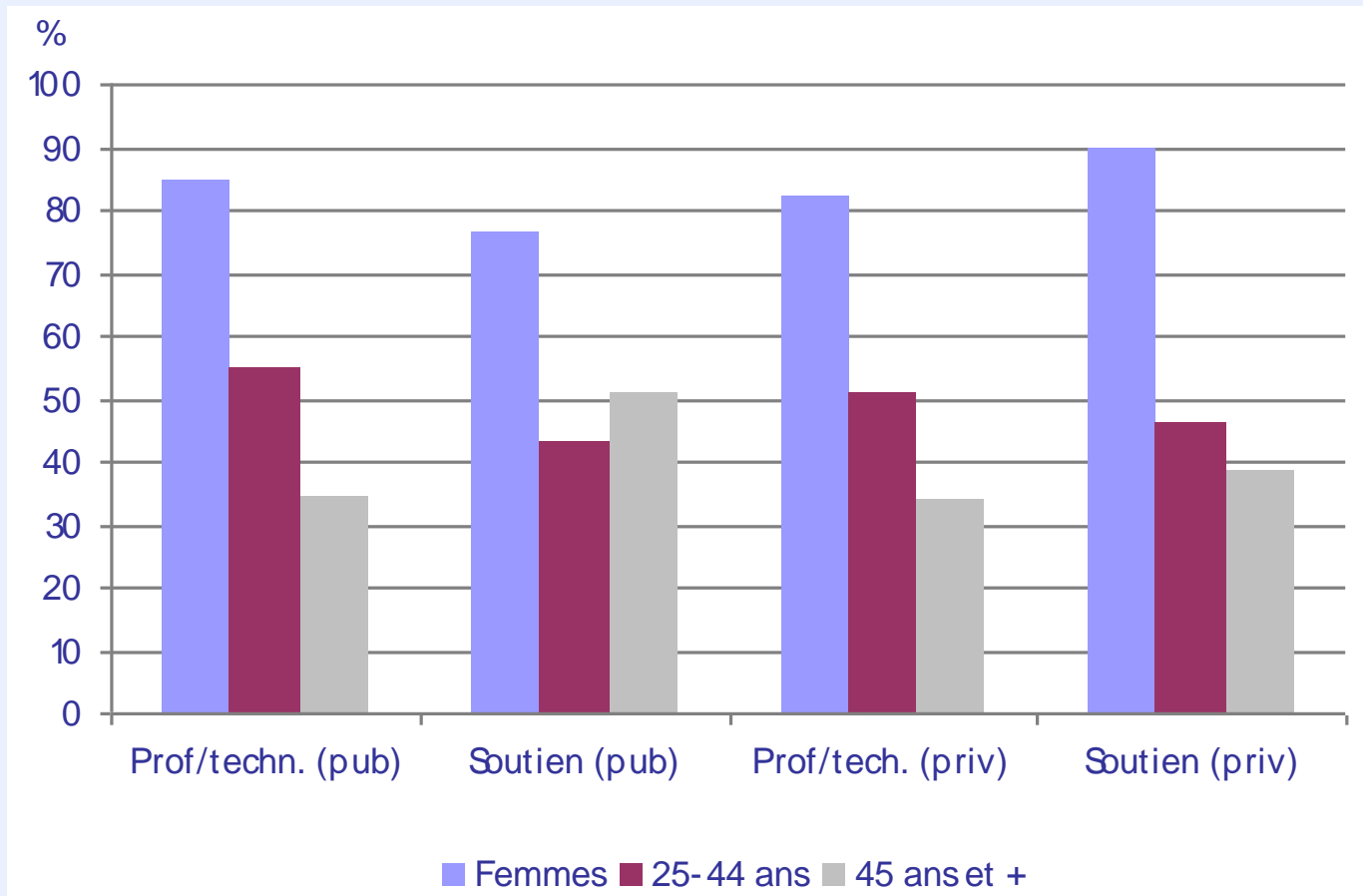




Figure 9

Répartition de l'emploi chez les personnes ayant une formation postsecondaire ou universitaire, résultats selon le groupe professionnel et le secteur d'appartenance, Québec, 2010

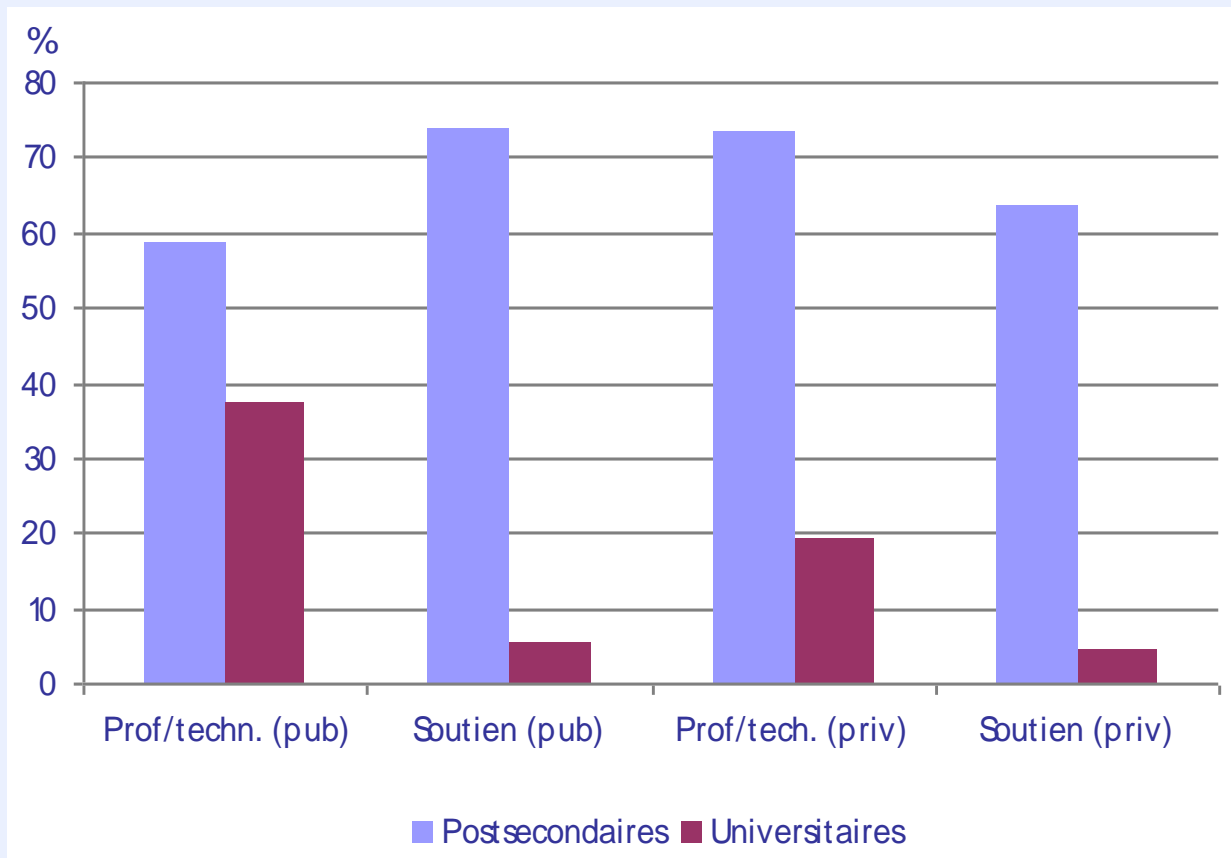




Figure 10

Répartition de l'emploi selon deux tranches de durée de l'emploi des travailleurs, résultats selon le groupe professionnel et le secteur d'appartenance, Québec, 2010

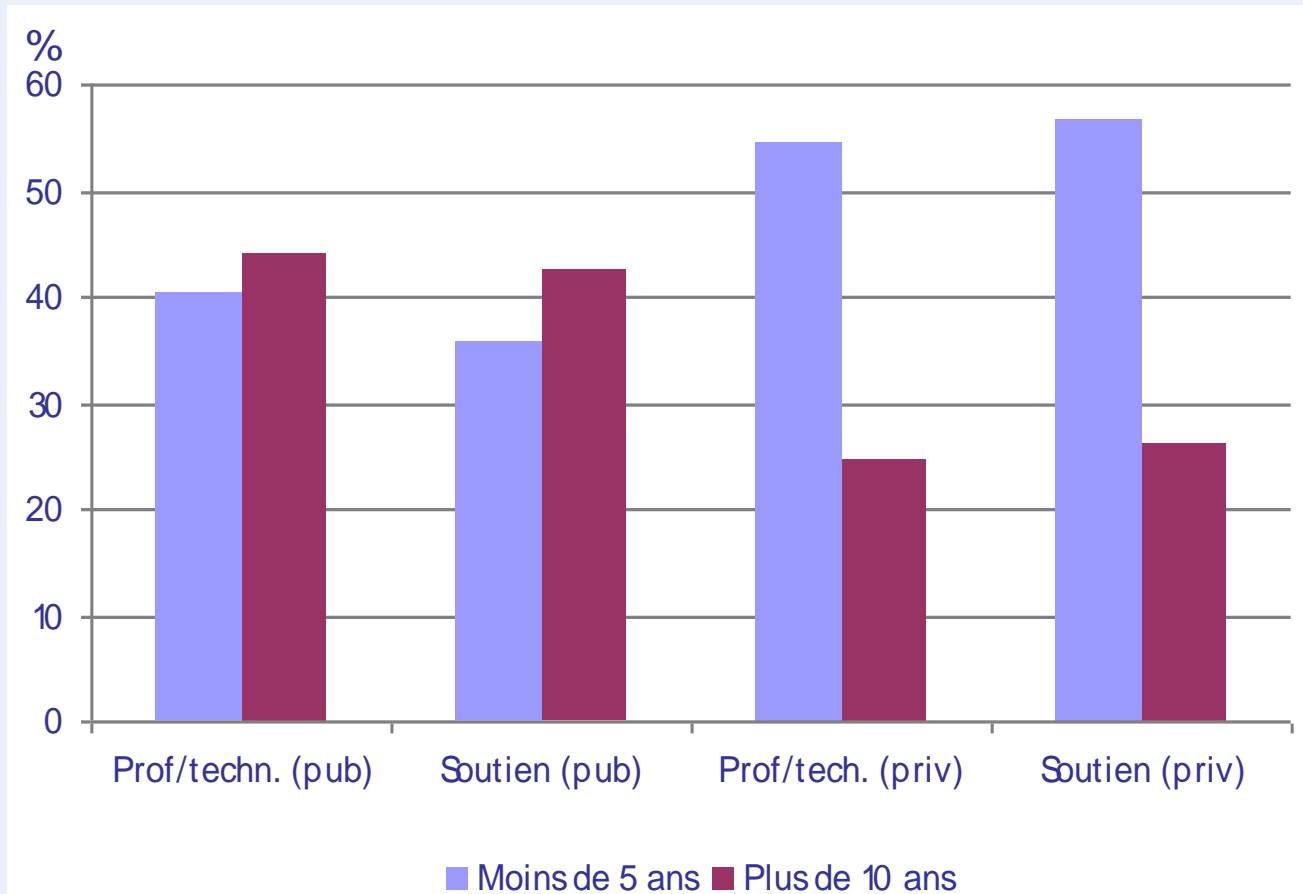
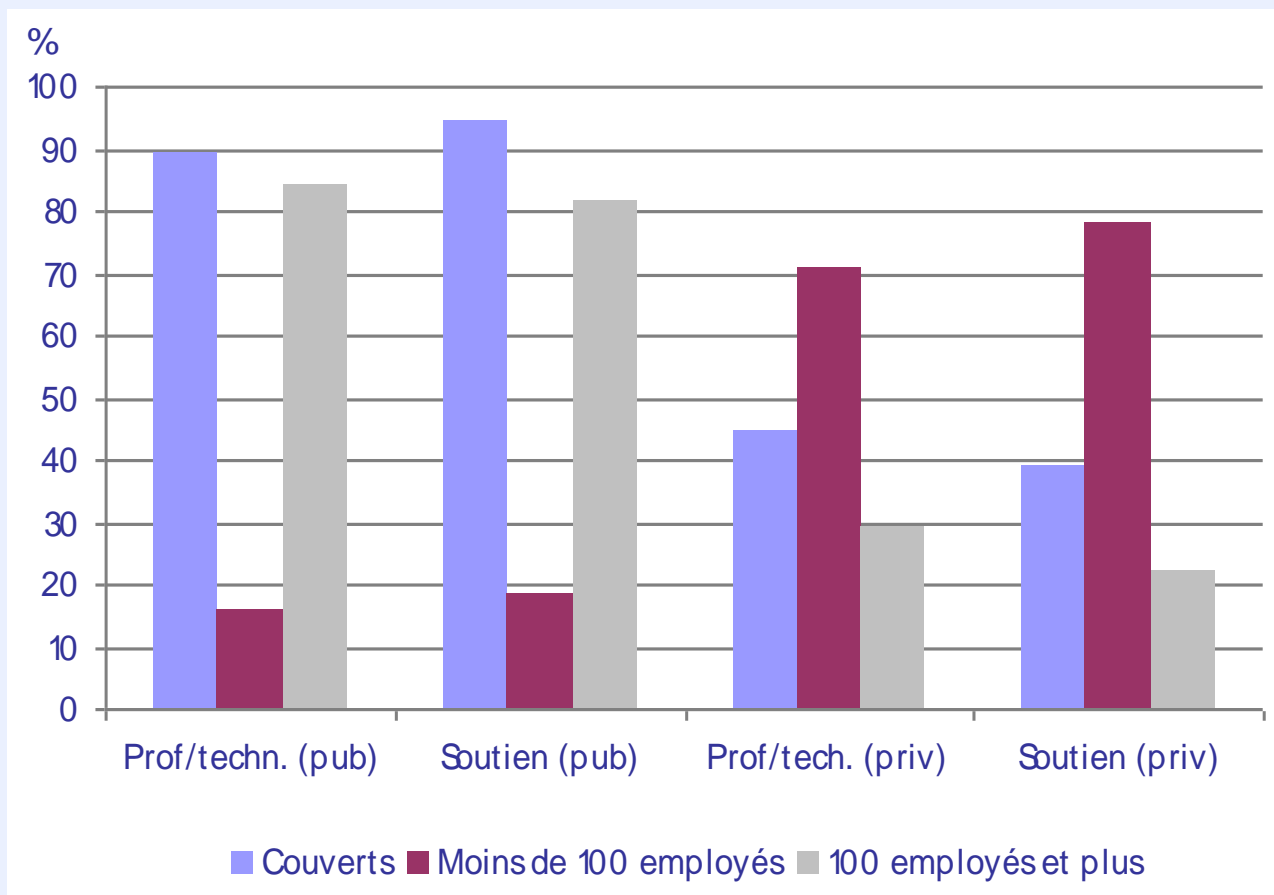




Figure 11

Répartition de l'emploi selon la présence syndicale et la taille de l'établissement, résultats selon le groupe professionnel et le secteur d'appartenance, Québec, 2010



3^{ème} partie



Certaines caractéristiques des Conditions de travail dans les services de santé



Figure 12

Part de l'emploi à temps partiel dans les services de santé, résultats selon le groupe professionnel et le secteur d'appartenance, Québec, 2010

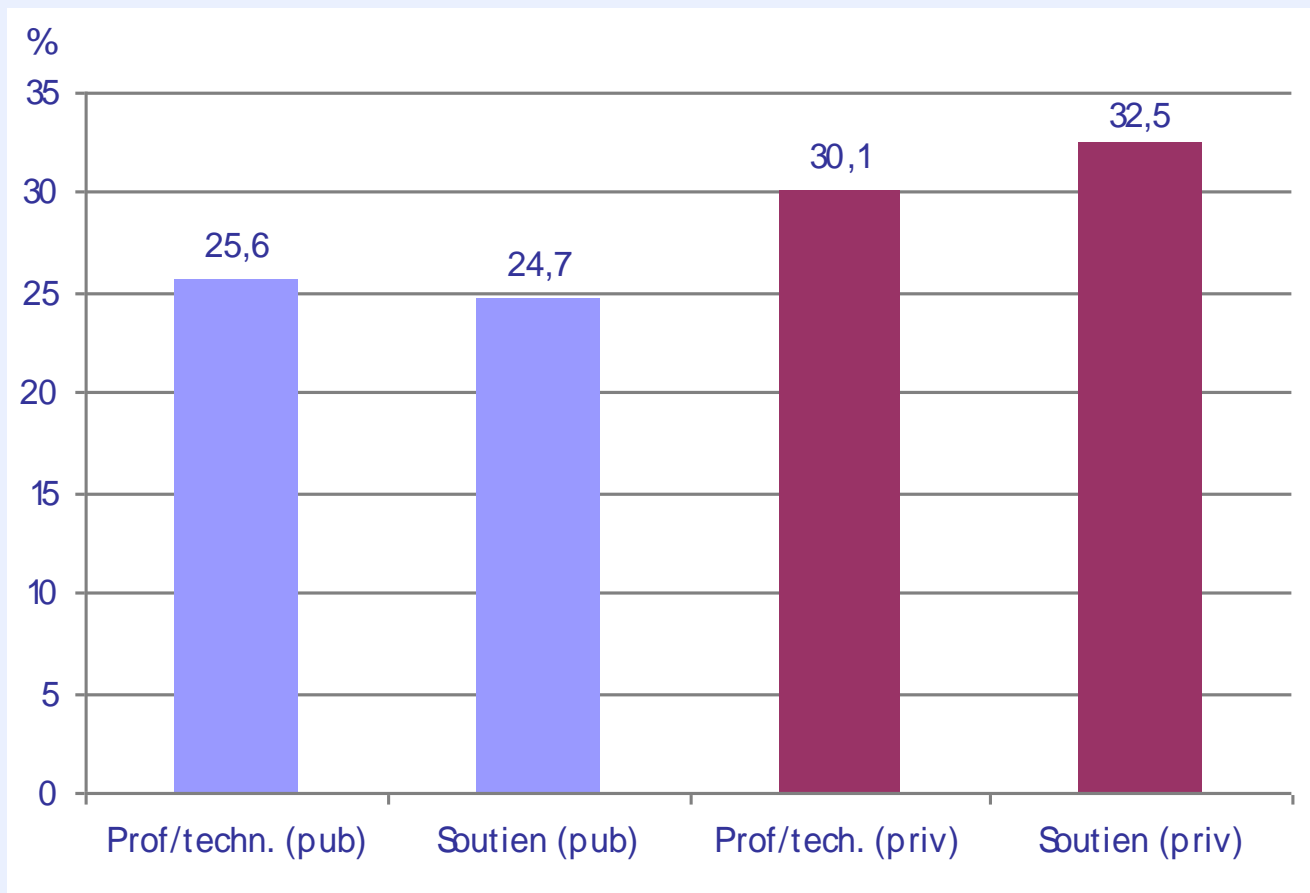


Figure 13
Heures hebdomadaires moyennes incluant le temps supplémentaire (rémunéré ou non), résultats selon le groupe professionnel et le secteur d'appartenance, Québec, 2010

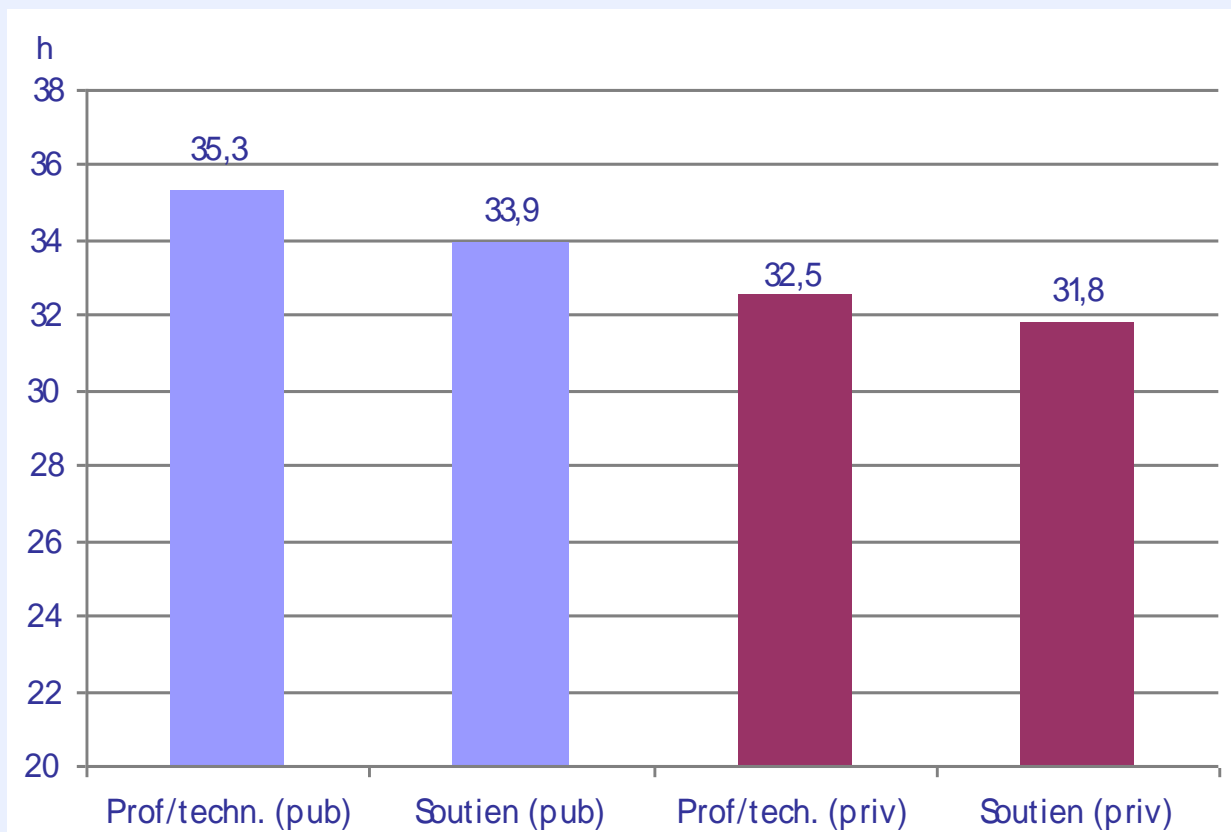




Figure 14
Part de l'emploi permanent, résultats selon le groupe professionnel et le secteur
d'appartenance, Québec, 2010

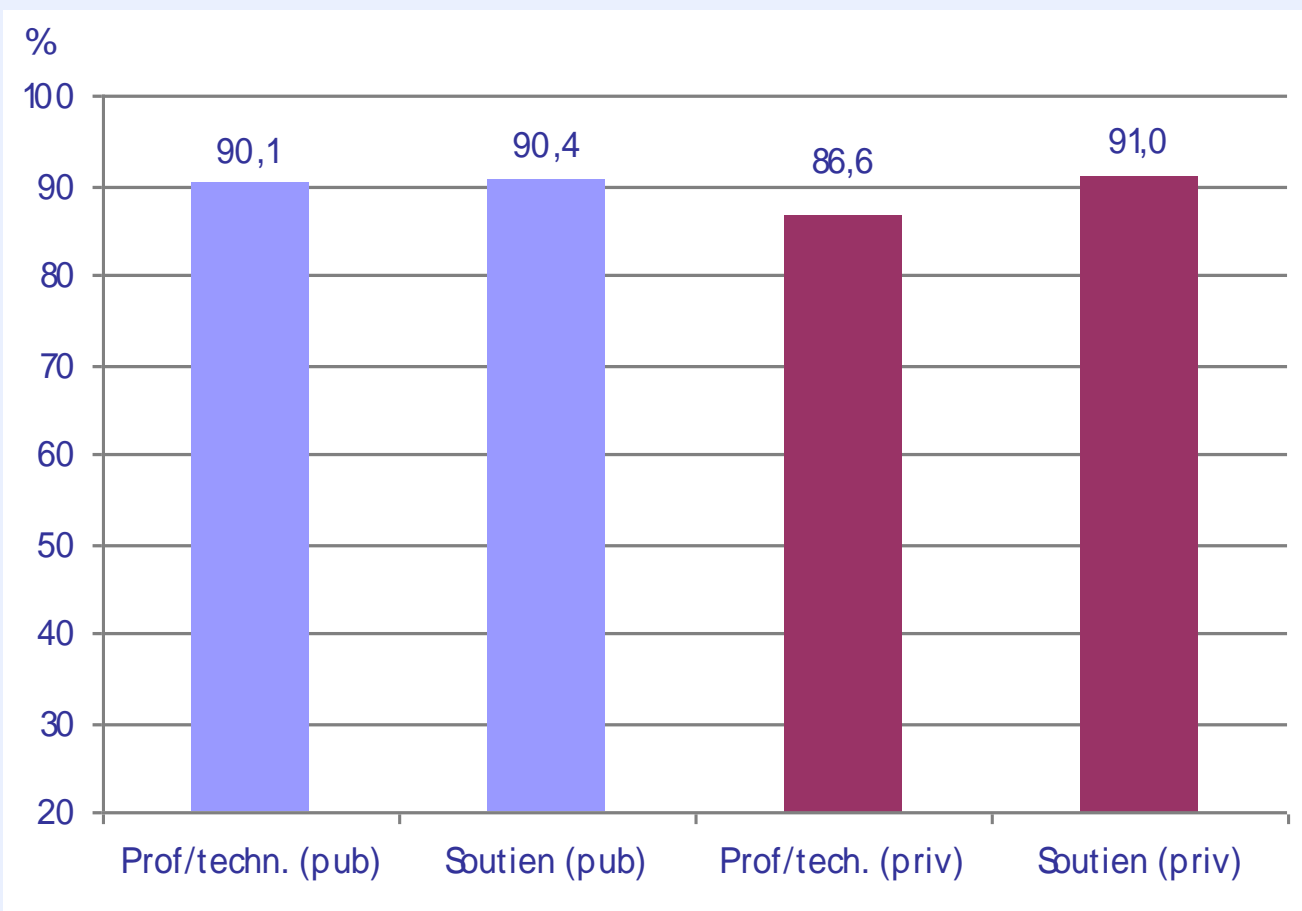




Figure 15

Rémunération horaire moyenne, résultats selon le groupe professionnel et le secteur d'appartenance, Québec, 2010

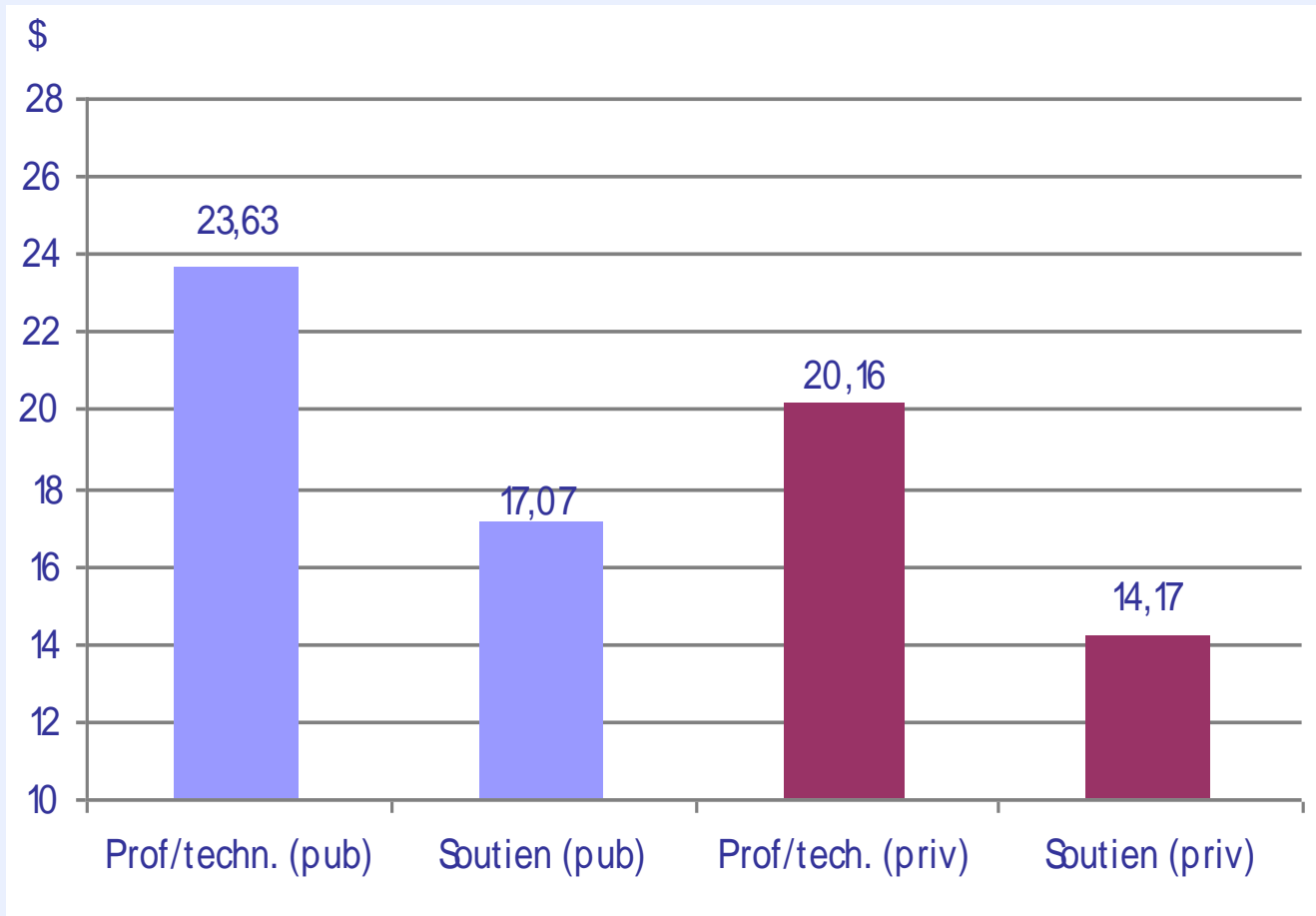




Figure 16

Écarts de rémunération horaire (en dollars et en pourcentage) entre le secteur public et le secteur privé du domaine des services de santé, résultats selon le groupe professionnel, Québec, 2010

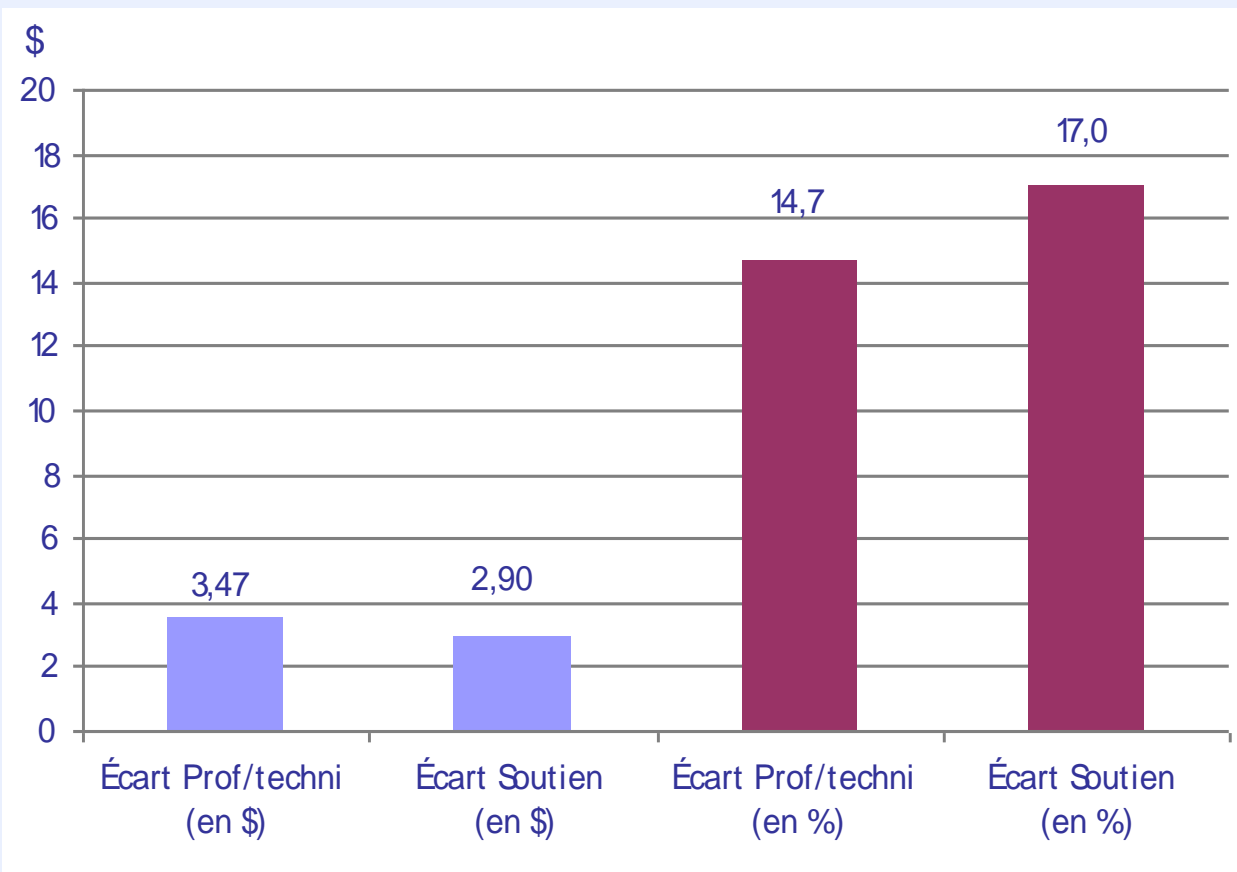


Figure 17
Rémunération hebdomadaire moyenne, résultats selon le groupe professionnel et
le secteur d'appartenance, Québec, 2010

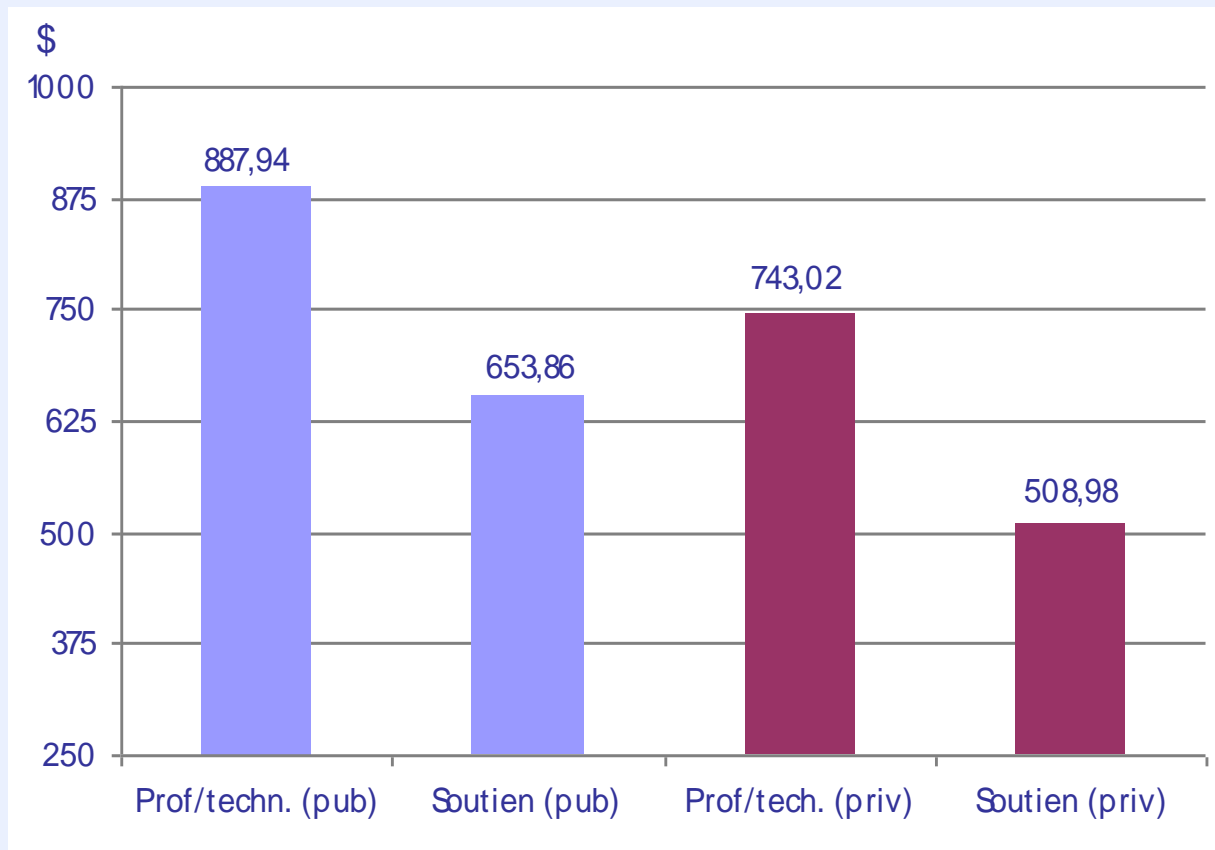


Tableau 4

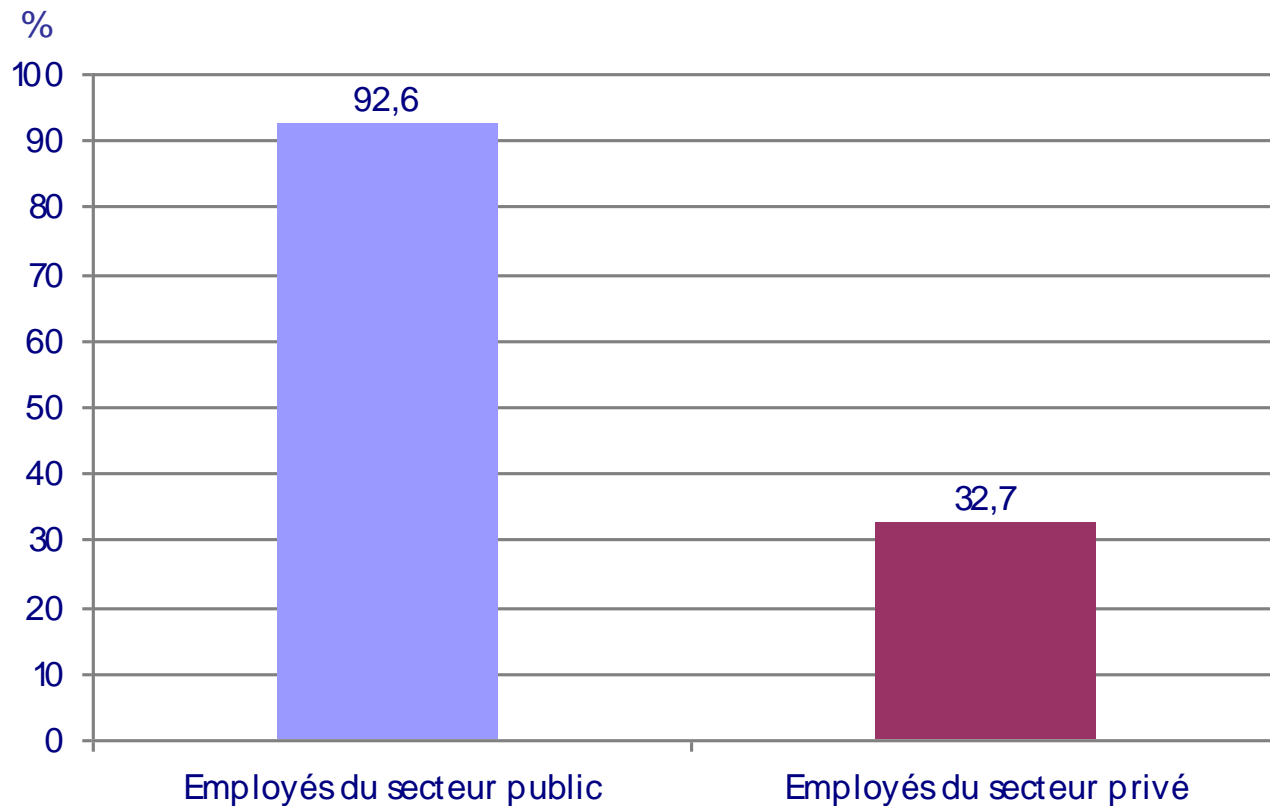
Différents écarts de rémunération (en %) entre le secteur public et le secteur privé du domaine des services de santé, résultats selon le groupe professionnel, Québec, 2010

	Écart public-privé (en %)	
	Professionnel / technicien	Soutien
Écarts de rémunération horaire	14,7	17,0
Écarts de rémunération hebdomadaire	16,3	22,2
Écarts de rémunération hebdomadaire (incluant le temps supp. à taux simple)	18,2	22,3
Écarts de rémunération hebdomadaire (incluant le temps supp. à taux et demi)	19,1	22,4



Figure 18

Proportion d'employés des services de santé (professionnel, technique et soutien) déclarant participé à un régime de retraite de l'employeur lié à leur emploi, résultats selon le secteur d'appartenance, Québec, 2008





Regard comparatifs sur la qualité des emplois occupés dans les services de santé

Trois niveaux de qualité de l'emploi



Qualité élevée

Emplois...

- . Bien rémunérés
- Qualification élevée
- Stables
- Heures normales de travail

Qualité moyenne

Emplois...

- . Qualification élevée mais peu rémunérés
- . Travailleurs surqualifiés avec bonne rémunération
- . Qualification faible mais bien rémunérés
- . Temporaires avec bonne rémunération
- . Longues heures de travail et bien rémunérés

Qualité faible

Emplois...

- . Temps partiel involontaire
- . Qualification faible et faiblement rémunérés
- . Travailleurs surqualifiés et faiblement rémunérés
- . Temporaires et peu rémunérés
- . Longues heures de travail et faiblement rémunérés



Figure 19
Répartition de l'emploi selon le niveau de qualité, résultats selon le groupe
professionnel et le secteur d'appartenance, Québec, 2010

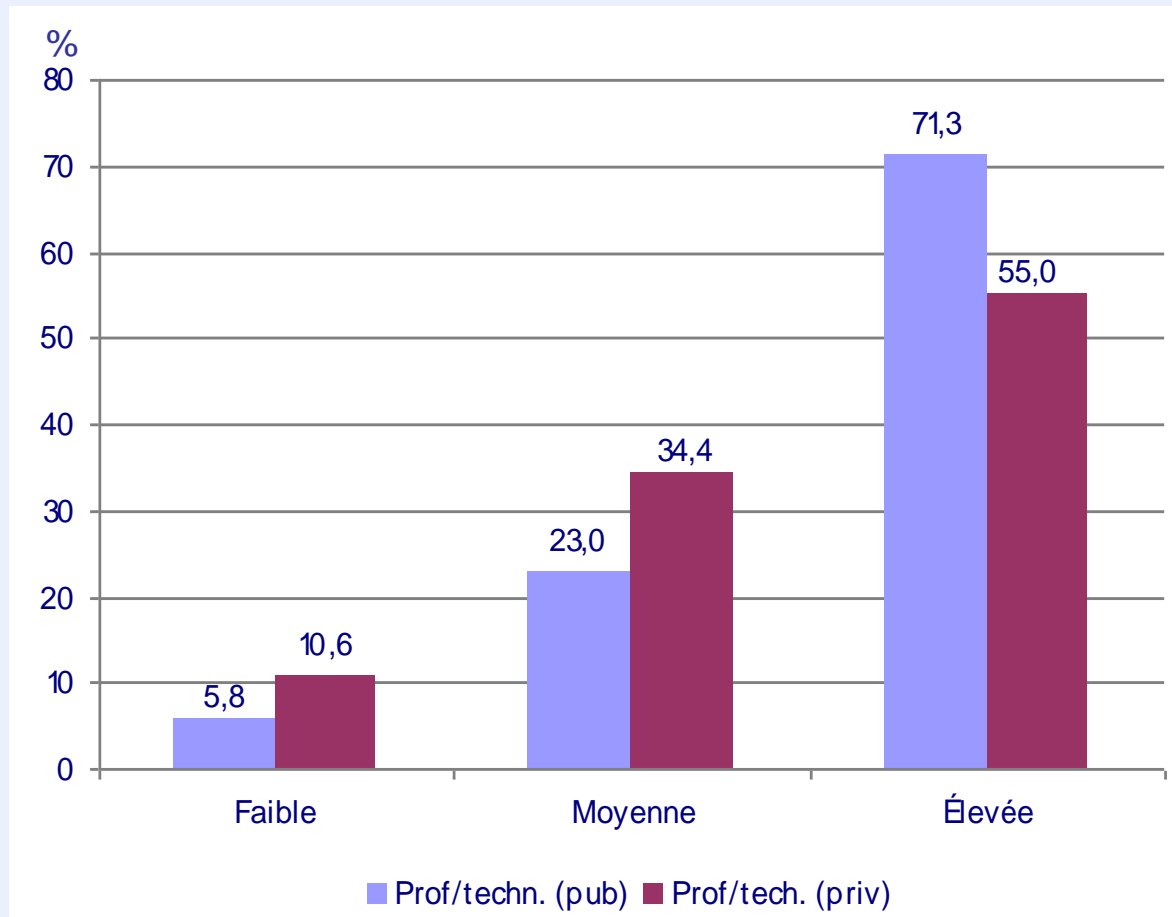
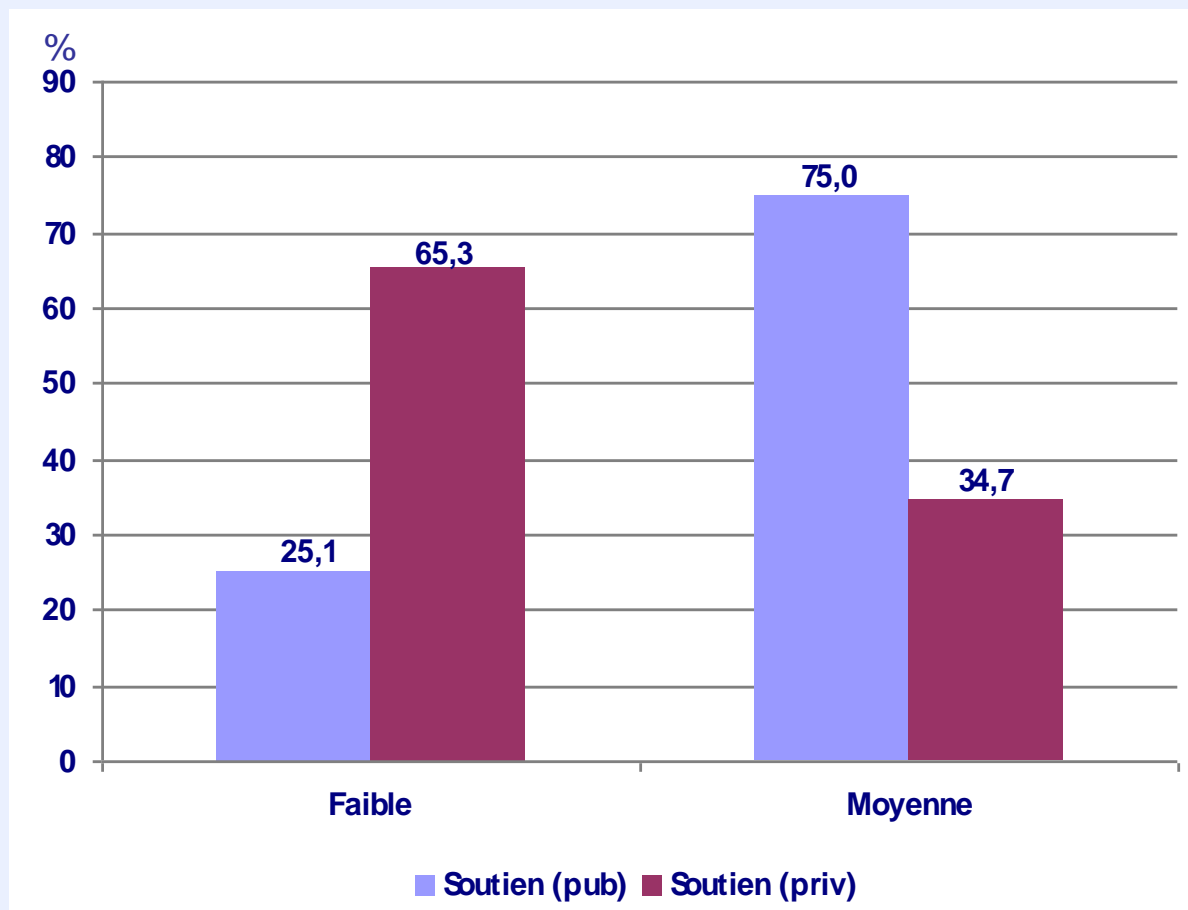




Figure 20
Répartition de l'emploi selon le niveau de qualité, résultats selon le groupe
professionnel et le secteur d'appartenance, Québec, 2010



4^{ième} partie



Grands constats qui ressortent
des résultats présentés...

- Selon les indicateurs de conditions de travail utilisés, les employés des services de santé se trouvant dans le secteur public sont en meilleure situation que leurs homologues du secteur privé;
- Ce constat général vaut autant pour le groupe « soutien » que pour le groupe « professionnel/technicien »
- Plus particulièrement, on observe...

- que le temps plein est davantage présent dans le secteur public;
- que la rémunération horaire moyenne est plus avantageuse dans ce secteur;
- qu'il y a un écart appréciable dans les gains hebdomadaires à la faveur des employés du secteur public;
- que celui-ci augmente lorsqu'on tient compte du temps supplémentaire rémunéré (chez les profes/techni.);

- que le secteur public offre nettement plus souvent un régime de retraite lié à l'emploi occupé que ce qui est noté dans le secteur privé;
- que lorsque l'on considère simultanément 4 grandes dimensions de la qualité de l'emploi (rémunération, stabilité, heures de travail et qualification), il y a un net avantage des employés du secteur public par rapport à ceux du secteur privé.



Certains facteurs explicatifs...

- Les travailleurs salariés sont plus âgés dans le secteur public pour ce qui est de la catégorie « soutien »;
- Formation universitaire plus répandue dans le secteur public;
- Durée de l'emploi plus faible dans le secteur privé;
- Couverture syndicale nettement plus élevée dans le secteur public;
- Présence beaucoup plus forte des employés du secteur privé dans les établissements de moindre taille.

Mais y a-t-il un avantage particulier de poids qui pourrait subsister dans le secteur privé???

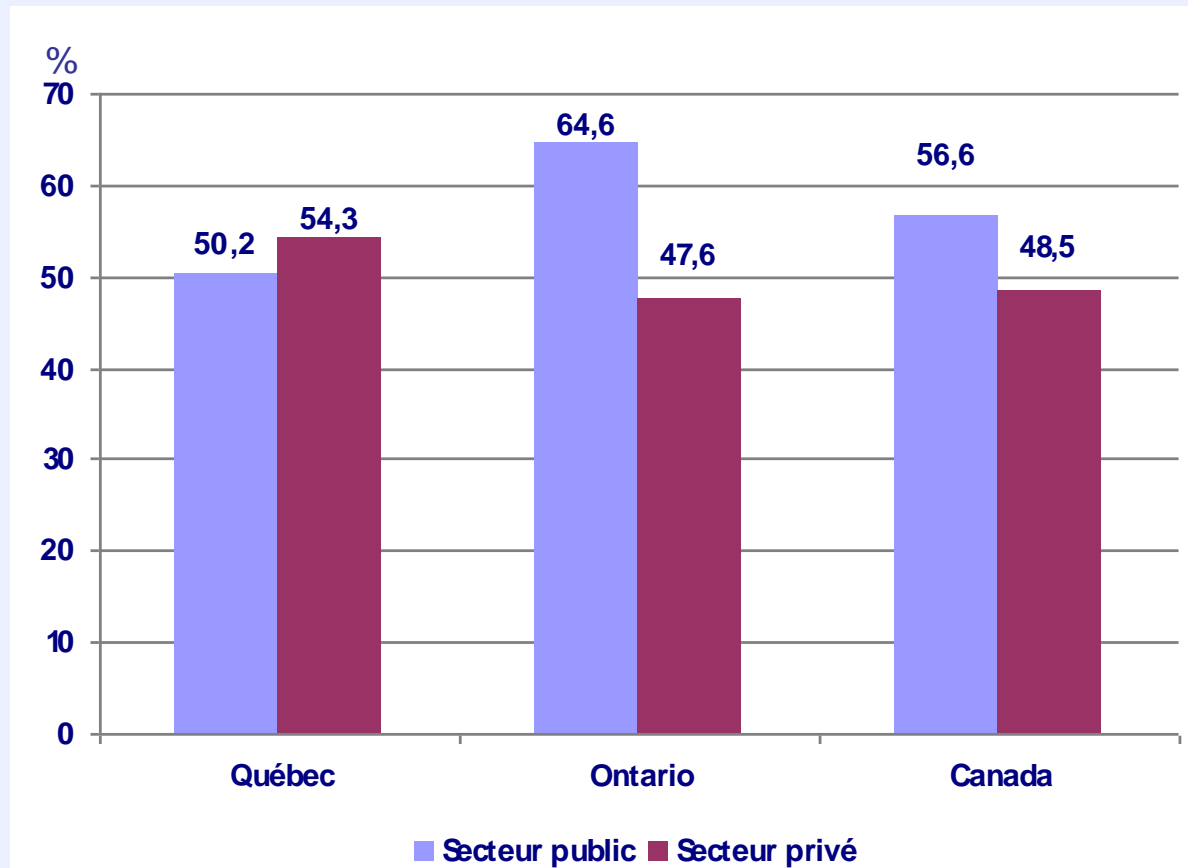
Par exemple... en ce qui concerne les horaires de travail.

Que nous disent les chiffres à cet égard...



Figure 21

Proportion d'employés des services de santé occupant un emploi ayant un horaire atypique (autre que ceux à heures normales de jour), résultats selon la région et le secteur d'appartenance, 2008



En conclusion...



Même en considérant les horaires atypiques (poste de soir, de nuit, rotatif, fractionné, sur appel ou horaire irrégulier), le secteur privé au Québec ne semble pas montrer une situation plus avantageuse que le secteur public.

Dans leur ensemble, les conditions de travail des employés des services de santé se trouvant dans le secteur public sont souvent meilleures que celles de leurs homologues du secteur privé.



Merci de votre intérêt